



## Compte-rendu SUD du CE Pôle Sud Ouest du 14 février 2014

### L'avenir de France Télévisions Le manège enchanté ou Le manège en chantier



Le CE avait mandaté le cabinet favori de la CGT, Secafi, pour réaliser une expertise sur les comptes du pôle sud ouest. Ce travail a été réalisé dans les 4 pôles et les résultats permettent donc d'avoir des comparaisons.

Il ressort que chacun gère ses priorités éditoriales comme il l'entend mais qu'il est difficile de dire qu'un choix est plus pertinent qu'un autre. L'impression qui ressort pour le téléspectateur n'est pas la même selon la région où il vit et **l'image de France 3 est globalement brouillée** : il est impossible de dégager une ligne éditoriale commune, il n'y a pas non plus de stratégie nationale. Le vrai problème c'est qu'aucun objectif précis n'est fixé par la direction nationale.

Hormis l'information qui reste le moteur des antennes régionales, c'est un peu comme si France 3 donnait des créneaux horaires pour les programmes régionaux parce qu'il faut bien en donner, en se désintéressant totalement de la manière avec laquelle les antennes et/ou les pôles investissent ces créneaux. On voit bien d'ailleurs que ces créneaux sont supprimés au moindre prétexte, déplacés, sans aucune volonté de les accompagner. **Résultat, il est impossible d'évaluer les offres régionales et le seul critère tangible finit par être le critère économique.** Le danger étant qu'on demande un jour à tous les pôles d'adopter un seul modèle et bien sûr de s'aligner sur l'offre la moins coûteuse, aux dépens de tout autre critère (audience, qualité des programmes, rendu de la mission de service public...)

On s'aperçoit aussi que produire davantage abaisse le coût de production, or France 3 fait exactement le contraire comme s'il y avait quelque part une **volonté de saborder l'entreprise, et en premier lieu les régions**. En effet au lieu d'être une entreprise dynamique qui produit beaucoup et pour pas cher, on nous transforme en structure énorme et statique qui ne produit quasiment plus rien. Il sera ainsi facile de dire que nous coûtons trop cher par rapport à ce que nous produisons. C'est ainsi que les régulateurs d'activité devraient servir à favoriser la production alors qu'ils se cantonnent en fait à supprimer de l'ETP...

Par ailleurs, les chiffres de l'emploi (ETP mon amour...toujours) selon qu'ils sont donnés ici ou là dans les différents bilans ne se recoupent pas nécessairement. Au niveau FTV 150 emplois auraient des airs de fantômes (*tournicoti tournicota et puis voilà*). Pour Stéphane Bigata, l'expert Secafi, **« c'est très difficile de s'y retrouver »**. Alors pour les élus que nous sommes et dont ce n'est pas le métier...

Et même d'un point de vu économique on peut trouver le raisonnement pour le moins fumeux : France 3 affiche un déficit de 130 millions d'euros mais à l'intérieur il y a les 90 millions destinés à financer ce PDV qui crée donc d'abord un déficit et dont on peu se demander s'il entraînera autre chose un jour... Idem avec la politique de restriction de l'emploi frappant les non permanents : le nombre de contentieux (250 à 300 pour cette année) va sans aucun doute coûter plus cher à se régler qu'il ne coûtait de payer tous ces gens pour fabriquer du programme ! On a l'impression de marcher sur la tête. Résultat du chantier : alors que la direction avance avec son PDV on n'en voit toujours pas la justification.

Il y a de « gros points d'interrogation » un peu partout et toujours selon Stéphane Bigata : **« A l'arrivée tout cela fait zéro. »**

**Zéro gain certes mais quelle énergie dépensée, quelles tensions inutiles, quel dialogue social dégradé, quels risques psycho sociaux encourus !**

Enfin il apparaît clairement que si nous sommes en difficulté c'est aussi parce que nous avons *« des obligations envers le privé »* - lois Tasca - (cela représente 500 millions d'euros de budget donnés aux producteurs privés, à mettre en regard avec les 350 millions d'économies demandées aux salariés. Combien rapporterait une ré internalisation de certaines de nos émissions ? Le chantier mériterait bien une étude de potentiel).

De même, encore selon l'expert, il serait grand temps de monétiser notre offre et notre activité sur le web. Celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure qualitative et quantitative, un comble, alors que c'est l'axe stratégique prioritaire de développement de l'entreprise ! Et de se donner enfin de vrais moyens au lieu de se laisser piller par les géants du net genre « Gogol »<sup>1</sup>.

A la lumière de toutes les conclusions de cette expertise on a quand même l'impression d'un vaste chantier qui ressemble davantage à une **œuvre de déconstruction** qu'à la volonté de sortir l'entreprise de ses difficultés. L'avenir ne s'annonce pas radieux.

1 : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Gogol\\_%28nombre%29](http://fr.wikipedia.org/wiki/Gogol_%28nombre%29)



Autre point du chantier, le CE est consulté pour donner un **avis sur le temps de travail** et la mise en place du forfait jour. Les élus SUD et CGT rendent un avis négatif et demandent un point d'étape dans trois mois, les autres syndicats s'abstiennent.



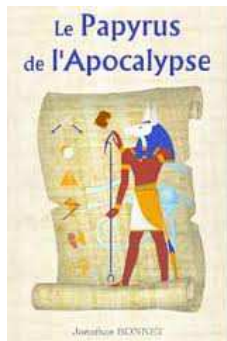
La direction rappelle qu'il n'y aura pas de pression (ha ha !) pour obliger un salarié à opter pour le forfait jour. Ici encore on se demande quels gains elle peut bien escompter de ce nouveau dispositif mais, comme à son habitude, elle n'est pas capable de nous renseigner.

Notre gouverneur précise tout de même qu'« *il n'y aura pas de tombola pour les heures supplémentaires* ». En clair, soyez vigilants si vous espérez vous les faire payer... Et en moins clair : comme si les personnels profitaient du système pour se faire payer des HS qu'ils n'auraient pas effectuées, on voit comment le gouverneur nous perçoit...



Pour ce qui est des **congés**, Bruno Girault s'engage à sortir prochainement une note expliquant les nouvelles dispositions qui impactent particulièrement les personnels à temps partiel ou effectuant 35h en quatre jours. La notion de « **décompte par jour ouvré** » a fait son apparition et peut s'avérer très défavorable pour ces personnels s'ils n'y prennent pas garde. Pour faire simple, disons que selon le jour à partir duquel ils souhaitent démarrer leurs congés ils risquent de se voir décompter un nombre aggravé de jours, contrairement à ce qui se passait jusqu'à présent. **On peut légitimement se demander pourquoi et de quel droit la direction change soudain l'usage** qui prévalait jusqu'à présent... Encore du travail en

perspective pour les Délégués du Personnel, et une bien mauvaise façon de créer des tensions inutiles dans une période qui n'en manque déjà pas.



Coulitude : Des nouvelles de **Papyrus** : ça écope ferme donc ça devrait s'améliorer. BG reconnaît qu'il y a eu un vrai problème de méthode dans la mise en place qui s'est effectuée en dépit du bon sens, sans phase de test, avec des formations incomplètes. La situation varie (aléatoirement ?) d'une antenne à une autre. Mais BG loue l'esprit d'équipe et, galvanisé sans doute par les récentes victoire du XV de France lance un poignant : « faut pas lâcher ». OK Coach, mais gaffe à l'effondrement !!

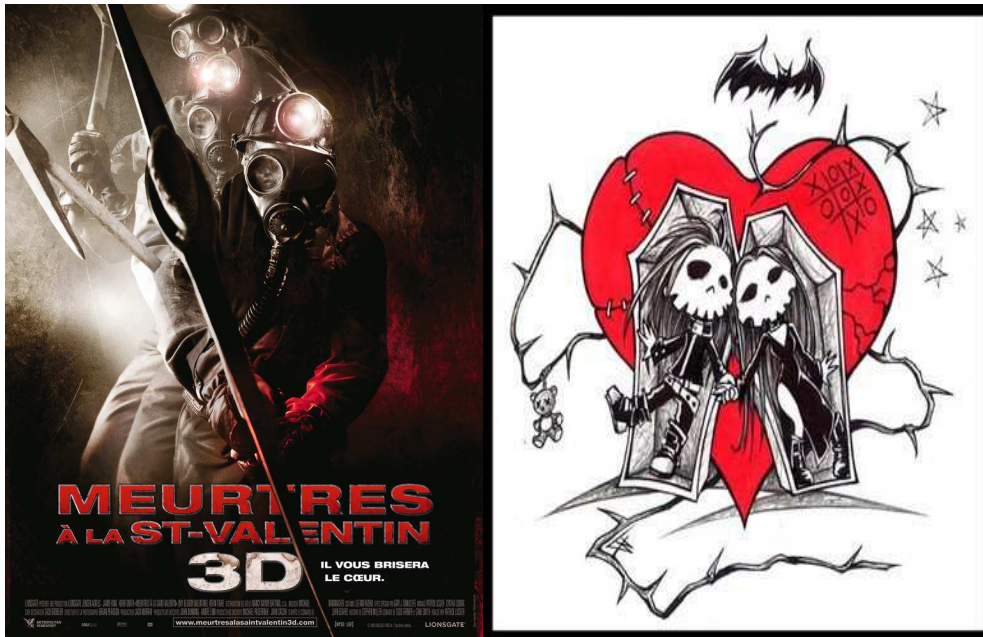
Et puis dans cette affaire comme dans toutes les autres : qui lâche qui ?  
**Comment le personnel peut-il encore avoir la moindre confiance dans une direction qui prouve son incompétence chaque fois que l'occasion lui en est donnée et plus souvent qu'à son tour ?**

### Tirade d'or du jour :

Bruno Girault qui veut en finir avec ce CE et lever la séance :

**« On va aller parler d'amour peut-être... »**

Volontiers, ça nous changera de cette ambiance délétère.



Vos élus et représentants : AL Tuillon, M. Lehoux, C. Havot

*Créé à partir de 1998 dans les régions de France 3, SUD Médias Télévision est un syndicat à vocation nationale, autonome et indépendant, qui ne dépend d'aucune centrale. Il se fixe pour mission de défendre la dignité de chacun dans son travail et de lutter contre la déshumanisation de l'entreprise. Ses armes sont l'inventivité dans la lutte, l'expertise en droit du travail et l'intégrité d'individus qui ne visent pas à devenir des professionnels du syndicalisme mais à donner à chacun sa place dans la société. SUD Médias Télévision travaille en réseaux de solidarité avec l'union syndicale Solidaires et avec ses homologues SUD des médias et de la culture.*

Compte-rendu SUD du CE Pôle Sud Ouest du 14 février 2014

Syndicat SUD Médias Télévision, France Télévisions, 24 chemin de la Cépière, 311081 Toulouse Cedex

Secrétariat général : 06 22 43 08 11 ou 06 14 25 70 27

Rejoignez-nous sur [twitter@syndicatsudfv](https://twitter.com/syndicatsudfv) et sur <http://syndicatsudfv.blogspot.fr/>

